



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate**

LANCEMENT DU PLAN D'ACTION CULTUREL DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Ville-Marie, le 23 février 2013 – La Commission culturelle témiscamienne est fière de présenter le Plan d'action culturel de la MRC de Témiscamingue qui se veut la mise en action de sa nouvelle Politique culturelle. Depuis plus d'une année déjà, la Commission culturelle travaille à la réalisation d'un plan d'action qui regroupe les préoccupations et les besoins des témiscamiens quant au développement culturel de leur territoire. « Pour la Commission culturelle, il importait que le plan d'action reflète les besoins du milieu, ce pourquoi nous avons travaillé à partir des préoccupations qui avaient été identifiées lors de la consultation publique réalisée en novembre 2011 où plus de 160 idées avaient été émises par les participants » souligne Réal Couture, président de la Commission culturelle. C'est donc à partir de ces nombreuses idées que le plan d'action a pris forme.

Divisé en deux sections, le plan d'action regroupe seize actions prioritaires et une vingtaine d'actions globales. Parmi les actions prioritaires figurent la mise en place d'un événement culturel sur le territoire, la réalisation de la phase finale de l'Identification patrimoniale et culturelle des municipalités, la mise sur pied d'un réseau d'artisans et l'organisation de rencontres annuelles du milieu culturel. Ces actions jugées prioritaires seront réalisées dans un horizon de cinq ans. Pour ce qui est des actions globales, elles touchent à des éléments qui découleront de la réalisation des actions prioritaires et elles viendront bonifier le développement culturel du territoire.

La MRC de Témiscamingue profite du lancement du Plan d'action culturel pour annoncer la signature d'une nouvelle Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. Cette entente triennale de 110 000 \$ rend disponible une somme de 55 000 \$ pour le soutien de projets culturels au sein de la MRC et ce, jusqu'en décembre 2015. « La MRC est fière de pouvoir soutenir la réalisation de projets culturels sur le territoire par la négociation d'une entente avec le ministère de la Culture. L'apport du milieu culturel pour le développement de notre région est important et il se doit d'être soutenu et reconnu. » précise le préfet de la MRC de Témiscamingue, Arnaud Warolin. Les municipalités et les organismes à but non lucratif désirant déposer un projet à l'entente de développement culturel sont invités à communiquer avec Véronic Beaulé, agente de développement culturel à la MRC de Témiscamingue.

-30-

Source : Véronic Beaulé
Agente de développement culturel
MRC de Témiscamingue
819 629-2829 poste 229

Information : Réal Couture
Président, Commission culturelle
819 629-2645